

A Ndjolé/Se sachant séropositif

Il soumet sa cousine à des rapports non protégés

Styve Claudel ONDO
MINKO
Libreville/Gabon

LANDRY Lembe, Gabonais âgé de 49 ans, a été placé sous mandat de dépôt, le lundi 23 juillet, à la prison centrale de Lambaréné, après audition devant le parquet du chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué. Ce compatriote est présenté comme un repris de justice, ayant déjà séjourné par le passé dans ce pénitencier pour d'autres délits.

Pour cette fois-ci, les faits qui l'accablent ne manquent pas de piquant : un viol avec violence sur sa cousine de 17 ans. Qui plus est, D.C., la jeune fille en question, risque fort bien d'avoir contracté le virus du Sida, si l'on en juge des révélations faites par le violeur présumé et affirmant être porteur du VIH Sida.

Une source proche de la brigade de gendarmerie Setrag de Ndjolé explique



Photo : D.R.

Landry Lembe et sa victime (de dos) au sortir de leur confrontation à la brigade de gendarmerie.

que les faits se seraient produits au village Junckeville. Précisément dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 juillet dernier. Alors que D.C. est sur le

point de fermer le débit de boisson qu'elle gère dans cette bourgade, son cousin fait irruption dans le petit commerce. Dans un premier temps, la demoiselle,



Photo : EsaOe Ndiorum / L'Union

Le suspect attend son procès à la prison de Lambaréné.

qui a récemment accouché, croit que Landry Lembe veut probablement prendre un dernier verre. Mais, très vite, elle réalise que celui-ci est animé par de mauvaises intentions. Sans autre forme de procès, l'homme, qui pue l'alcool à distance, exprime son désir d'avoir des rapports avec à sa jeune parente. Devant le refus catégorique de cette dernière, sieur Lembe choisit d'user de la force. Il la saisit par le cou et l'entraîne der-

rière le comptoir. « Si tu me résistes, je te fais passer de vie à trépas », aurait-il déclaré à D.C. C'est donc sous la menace que la parturiente va s'abandonner au délinquant sexuel présumé. Puis, Lembe quitte nuitamment la bourgade. **TEST DU VIH** • De son côté, la victime, accompagnée de ses parents, rallie dans la même soirée la brigade de gendarmerie Setrag de Ndjolé, dans le but d'entamer des poursuites judiciaires contre le méchant

cousin. Menant leurs investigations par la suite, les limiers apprendront que le violeur en fuite se planque du côté de Plaine-Ayeme, un hameau situé dans le département du Komokango. Le samedi 12 juillet, après un peu plus d'une semaine de cavale, Landry Lembe est finalement neutralisé par les pandores. Lors de son audition au poste de gendarmerie, le concerné a le culot d'apprendre aux enquêteurs qu'il est porteur de longue date du VIH/Sida. Il aurait réitéré ces confidences lors de son déferrement devant le procureur de la République. « Ces révélations ont profondément troublé la jeune fille, qui va devoir se soumettre au test du VIH dans les prochains mois, pour en savoir davantage sur sa sérologie », indique une source judiciaire. Le mis en cause médite actuellement sur son sort à la maison d'arrêt de Lambaréné, en attendant son procès.

Drame à Mouila

Il met le feu à la maison en pensant faire comme les fumeurs

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

UN incendie d'une rare violence s'est déclenché récemment dans une maison d'habitation en demi dur, au quartier Mangui, dans le deuxième arrondissement de Mouila.

Selon les premières constatations, ce drame a été provoqué par un enfant. Celui-ci, âgé de trois ans, aurait brûlé du papier auparavant plié pour servir comme bâton de cigarette. Il prendra ensuite peur devant l'ampleur du feu.

Des témoins expliquent que la maison partie en fumée, propriété d'Antonin Mboumba, était louée par dame Léa qui y logeait avec onze membres de sa fa-

mille. Quand l'incendie se produit, l'intéressé se trouve à son lieu de travail, dans une palmeraie de la société Olam Palm située hors de la ville. Parmi les personnes restées dans la case, Alida, sa fille aînée âgée de treize ans. Mais celle-ci s'absentera à son tour, pour aller faire la lessive à la rivière. C'est ainsi que son petit frère Willy, âgé de sept ans seulement, se retrouve en position de veiller sur le reste de la maisonnée, durant quelque temps. Malheureusement, son cadet de trois ans, profitant d'un moment de baisse de cette garde, commet l'irréparable. Dans un geste insensé, il s'empare des allumettes, et brûle du papier qu'il vient de plier comme le font les fumeurs pour



Photo : Félicien Ndongo

La maison a été réduite en cendres.

confectionner un bâton de cigarette. Par la suite, l'intensité de la flamme est telle, que l'enfant prend peur. Il jette le bout de papier, qui atterrit sur d'autres objets inflammables, et c'est l'incendie. **ABSENCE DE POMPIERS** • « C'est en sentant une forte

chaleur que Willy, le grand-frère, a pris conscience du danger. Il a tout juste eu la présence d'esprit d'évacuer ses petits frères hors de la maison en feu, ensuite il est venu nous alerter », a expliqué une voisine. Et d'ajouter : « À notre arrivée sur le lieu du sinistre, les flammes

avaient déjà atteint toute la toiture et, le feu étant intense, nous n'avons fait que constater les dégâts ». De retour de la rivière, Alida est, elle aussi, mise devant le fait accompli. « Il n'y avait plus rien à faire », a expliqué un proche, se plaignant de ce que l'alerte a été donnée avec du retard. Si l'information avait été donnée à temps, « ce tas de sable situé dans la concession aurait pu servir à quelques courageux pour circonscrire les flammes », a-t-il soutenu. Même si on ne déplore aucune perte en vie humaine, les dégâts causés par cet incendie sont considérables. Toute l'habitation comprenant trois chambres, une cuisine et un salon a en effet fini en fumée, avec l'ensemble des

biens qui s'y trouvaient. Une maison mitoyenne a échappé de justesse à la furie des flammes. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de ce sinistre. Dans la foulée, une réunion de famille s'est tenue pour voir où reloger rapidement dame Léa avec sa nombreuse progéniture et également penser au patrimoine immobilier d'autrui. L'absence d'une unité des sapeurs-pompiers dans la ville de Mouila a, une fois encore, été déplorée par les populations. Car, des incendies se produisent régulièrement dans cette ville. Dieu merci, à chaque fois, on ne déplore pas de perte en vie humaine. Mais tout de même...

Insécurité à Libreville

Ils volaient des véhicules pour braquer à travers la ville

Abel EYEGHE-EKORE
Libreville/Gabon

TROIS Gabonais ont été interpellés, dernièrement, par la Police judiciaire (PJ) pour vol de véhicules. Il s'agit de : Abel Mendome, alias "Ben Malika" - considéré comme le chef de bande -, Omer Ekomie et un certain Bacchus. Les trois individus, croit savoir une source judiciaire, se servaient des clés passe-

partout pour déverrouiller puis démarrer des véhicules trouvés sur leur chemin, qu'ils utilisaient ensuite pour commettre d'autres délits dans la ville. Le mode opératoire auquel avaient recours ces délinquants présumés est déroulé, avec force détails, par Omer Ekomie lui-même. « Lorsque nous volons une voiture, nous circulons dans la ville à la recherche d'éventuelles victimes qui sont le plus souvent des dames debout sur



Photo : Abel Eyeghe

Les trois voleurs présumés rattrapés par la PJ.

les trottoirs attendant les taxis. Si elles ont des objets de valeur sur elles, on s'arrête à proximité d'elles, puis on les leur arrache et on prend la fuite à bord du véhicule. Il nous arrive aussi souvent de procéder à des enlèvements de filles, en nous faisant passer pour un véhicule de transport en commun. Lorsque nous voyons que la fille a des effets qui nous intéressent, nous l'embarquons et l'entraînons contre sa volonté, vers un site isolé où nous la

déposons de tous ses biens, avant de l'abandonner. Une fois nos coups accomplis, on abandonne la voiture et quelques jours plus tard, on recommence avec une nouvelle. » Selon la source judiciaire, la bande serait constituée d'autres individus qui ont réussi à prendre le large lors de l'interpellation du groupe de Mendome. A l'heure actuelle, ils sont activement recherchés par la police.